

COMMUNE DE BLONAY - SAINT-LÉGIER

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

Plan de constatation de la nature forestière

plan no 3

Approuvé par la Municipalité de Blonay - Saint-Légier
dans sa séance du 20 mai 2025

Le Syndic :



Le Secrétaire

Soumis à l'enquête publique
du 4 juin 2025 au 3 juillet 2025

Le Syndic :



Le Secrétaire :

Adopté par le Conseil Communal de Blonay - Saint-Légier

date de séance du :

La Président

La Secrétaire :

Approuvé préalablement par le Département compétent

La questione è la

Le Chef du Département

Mis en vigueur le

Echelle : 1:1000

31'401.03



Légende :

☐ Aire forestière statique (18 LAT) selon constatation de la nature forestière (art. 24 LVLFo)

Approuvé par l'inspecteur forestier du 5ème arrondissement

Cugy, le

L'inspecteur :

Nicolas BORGEAUD
Ingénieur géomètre breveté

Nicolas BOURGAUD
Ingénieur géomètre breveté

